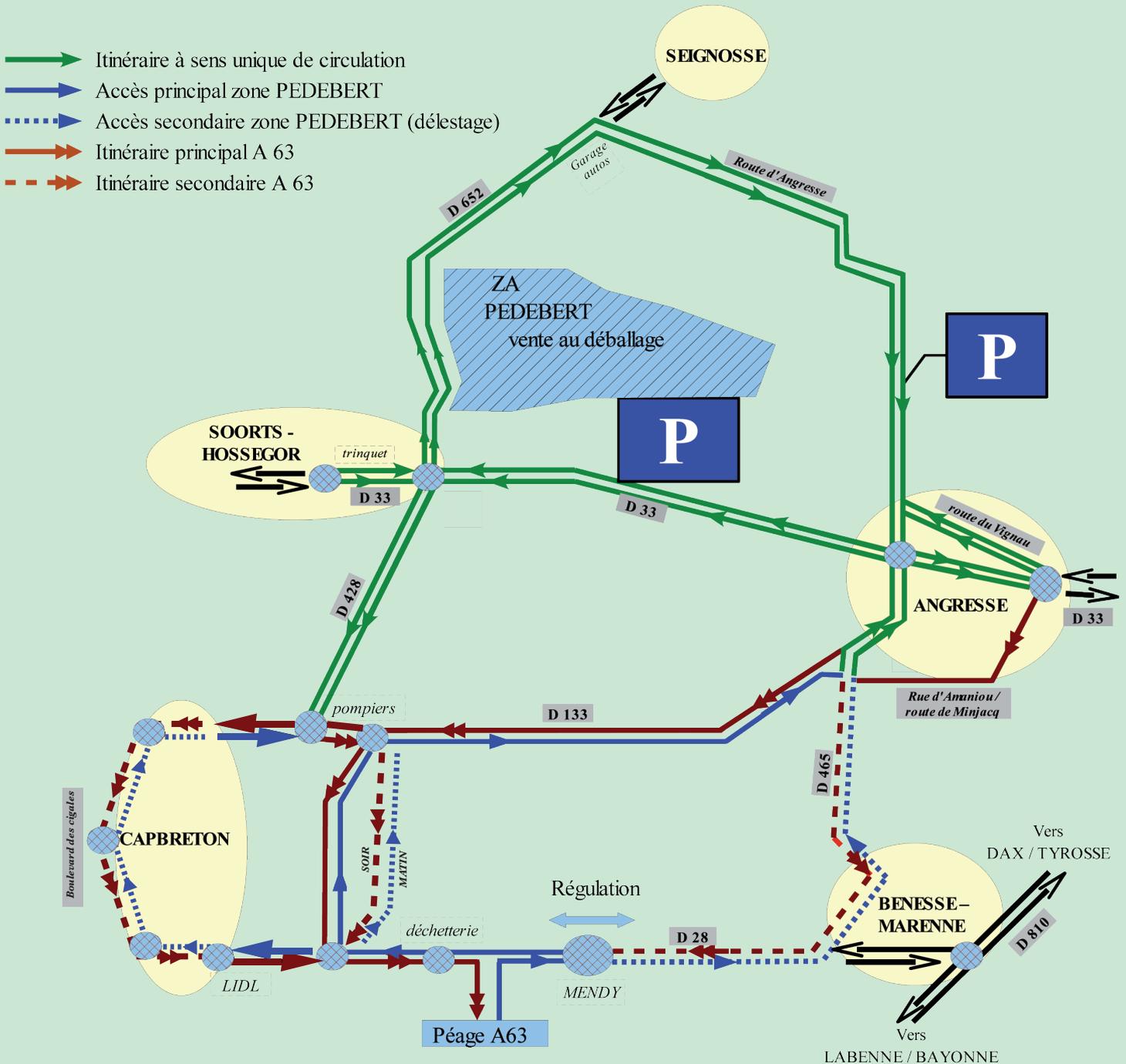


Message à l'attention des riverains des communes de :
SOORTS - SEIGNOSSE - ANGRESSE - CAPBRETON

À l'occasion de la **VENTE AU DÉBALLAGE 2019**
un arrêté du Conseil Général de Landes,
signé conjointement par les Maires des communes concernées,
a été pris après établissement d'un plan de circulation par la Gendarmerie
et validé par Madame la Sous-Préfète des Landes

**Le plan ci-joint est valable à compter
du 18 Avril 2019 - 07h au 21 Avril 2019 - 19h**



Ne pas jeter sur la voie publique

Néanmoins, ce plan de circulation est susceptible d'être levé à tout moment sur décision Préfectorale.
Conscients des perturbations occasionnées, nous vous remercions pour votre compréhension.

L'association des commerçants de la zone Artisanale de Pédebert